

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES ET DURABLES

PETRAM

PETRAM, SAC des Hauts-de-France regroupe trois bailleurs sociaux :

- SA HLM de l'Oise – 10.200 logements
- SIA Habitat – 44.700 logements
- SIGH – 29.100 logements

Conformément à l'article L423-1-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, la société anonyme de coordination a pour objet : « [...] 3° De définir et mettre en œuvre une politique d'achat des biens et services, hors investissements immobiliers, nécessaires à l'exercice par les associés de leurs activités ; [...] »

Au-delà des obligations légales, la fonction achat se développe, se structure et se professionnalise, au sein des entités publiques ou assimilées. Il s'agit d'un enjeu à ne pas négliger pour les organismes HLM. La SAC Hauts-de-France qui regroupe 84.000 logements apparaît comme un acheteur incontournable pour le territoire. Sur l'année 2020, les dépenses cumulées de la SA HLM de l'Oise, SIA Habitat et SIGH représentent plus de 430 millions d'euros dans le périmètre achat.

POURQUOI LES ACHATS RESPONSABLES ET DURABLES ?

Les sociétés membres de PETRAM ont décidé de s'engager dans une démarche d'achats durables et responsables. Ceci, dans un objectif d'adéquation de leurs activités aux enjeux et aux finalités de développement durable.

L'intégration de clauses RSE et de développement durable au sein des marchés de PETRAM et ses entités qui la composent, permettra entre autres de sensibiliser tous nos partenaires, internes et externes, aux exigences sociales et environnementales.

QU'EST-CE QU'UN ACHAT RESPONSABLE

« Un achat responsable se dit d'un achat de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains. »

Nos achats ont des impacts positifs et négatifs sur les composantes de la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises. Au sein de PETRAM, comme au sein de chacune de nos structures, nous avons la volonté de prendre en compte ces impacts et mettre en place des clauses contractuelles permettant de renforcer et développer les externalités positives de nos achats mais également de réduire les externalités négatives grâce à différents leviers. C'est pourquoi, chaque achat envisagé fait l'objet d'une réflexion systématique sur les enjeux et la mise en place de clause(s) relevant de la RSE.

L'exécution de nos achats s'effectue dans le respect des lois, règles et réglementations nationales et internationales applicables relatives aux normes de comportement éthique et responsable, y compris, sans s'y limiter, celles relatives aux droits de l'Homme, à la protection de l'environnement, au développement durable, à la prévention de la corruption.

1. DES ACHATS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBLES AU PROGRÈS SOCIAL

L'ENVIRONNEMENT

- S'orienter vers des achats de biens ou de services innovants respectant la biodiversité, luttant contre le réchauffement climatique et contribuant à la préservation des ressources.
- Intégrer les principes d'économie circulaire, utiliser des matériaux bio-sourcés.

LE PROGRÈS SOCIAL

Le volet emploi :

- Préoccupation centrale de nos achats.
Différents leviers sont mobilisés : clauses d'insertion, marchés réservés, marché d'insertion...
- Suivi qualitatif des parcours professionnels avec nos équipes de la cohésion sociale.

Le volet handicap, égalité hommes-femmes :

- Favoriser à prestations et prix équivalents les entreprises engagées pour l'égalité, l'insertion et la formation (égalité H/F ; plan action jeunesse, plan action senior, taux de travailleurs handicapés, accueil de stagiaires, accueil d'alternants).

2. DES ACHATS RESPONSABLES VIS-À-VIS DE NOS CLIENTS LOCATAIRES

MAÎTRISE DES CHARGES

- Recherche de l'équilibre entre pratiques environnementales et/ou sociétales vertueuses et l'impact sur le coût et ses conséquences sur nos clients locataires.
- Recherche de pédagogie et accompagnement de nos clients locataires dans le cadre de ces changements de pratiques plus sociales et environnementales.

3. UNE RELATION Saine ET DURABLE AVEC NOS FOURNISSEURS

RELATION FOURNISSEURS

- Vigilance sur le respect des délais de paiement.
- Recherche systématique de la mise en place d'une relation de proximité avec les fournisseurs (contact dédiés par marché, accompagnement des prestataires, développement du sourcing...).
- Recherche systématique du règlement amiable des conflits (échange, médiation...).

ÉTHIQUE DES AFFAIRES

- Prévention de la corruption (existence d'un code de bonne conduite et formation régulière de l'ensemble du personnel à la lutte anticorruption).
- Liberté d'accès, égalité de traitement et, transparence des procédures au cœur de nos exigences achat.